



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents Ahmed Medhoune, *Président du Conseil* ;
Emir Kir, *Bourgmestre* ;
Philippe Boïketé, Nezahat Namli, Mohammed Jabour, Kadir Özkonakci, Loubna Jabakh, Dorah Ilunga Kabulu, Lydia Desloover, *Échevin(e)s* ;
Abdesselam Smahi, Frédéric Roekens, Zoé Genot, Halil Disli, Luc Frémal, Safa Akyol, Hatice Özlücanbaz, Malika Mhadi, Ismail Luahabi, Yves Bassambi, Jean-Michel Muhire, Pauline Warnotte, Pascal Lemaire, Elodie Cornez, Hassan Marso, Cécile Verbeeren, *Conseillers communaux* ;
Patrick Neve, *Secrétaire communal*.

Excusés Geoffroy Clerckx, Serob Muradyan, Hayat Mazibas, Muhamet Begaj, *Conseillers communaux*.

Séance du 09.12.20

#Objet : Centimes additionnels communaux au précompte immobilier ; Renouvellement pour l'exercice 2021.#

Séance publique

Mesdames et Messieurs,

En 2020, le nombre des Centimes additionnels communaux au précompte immobilier s'élevait à 2980.

Pour l'exercice 2021, nous vous proposons de maintenir le nombre des Centimes additionnels communaux au précompte immobilier à 2980.

25 votants : 25 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,
(s) Patrick Neve

Le Président,
(s) Ahmed Medhoune

POUR EXTRAIT CONFORME
Saint-Josse-ten-Noode, le 10 décembre 2020

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,

Patrick Neve



Le Collège des
Bourgmestre et Echevins,
L'Echevin(e) délégué(e),

Mohammed Jabour